

NÉGOCIATION - DS 2nde partie

Durée : 2 jours

Mode
distanciel
disponible

2nde partie : la technique de négociation

Les éléments constitutifs d'une négociation

La théorie du jeu : le relationnel, la réciprocité, la méfiance

Les concepts de la négociation : l'objectif, l'enjeu, le rapport de force

Les différentes démarches de négociation et leur philosophie

La préparation d'une négociation

L'analyse des enjeux pour l'entreprise et pour les salariés

La communication et la mobilisation des salariés

La documentation sur le thème de la négociation

La stratégie de la section syndicale

La stratégie des négociateurs

Les différents rôles du négociateur

L'argumentation et les contre-arguments

Les tactiques et les comportements déstabilisants

Les erreurs à éviter

La valorisation du résultat

Le choix de l'angle selon ses objectifs : positif, négatif, attentiste

L'information comme outil de préparation : consultation des adhérents, des salariés, des structures CFDT

Si vous n'avez pas suivi notre formation DS 1^{re} partie, les frais de cette formation ne sont pas pris en charge par la FGA-CFDT. Vous avez la possibilité de vous inscrire à cette formation au prix de 220€ par jour et par stagiaire.

PUBLIC

DS ayant suivi la 1^{re} partie ou non, DSC et tout élu pouvant se retrouver en situation de négociation

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation mais avoir suivi une formation DS est un atout

OBJECTIFS

- Analyser et comprendre les différentes pratiques de négociation
- Appréhender son rôle de négociateur
- Comprendre l'importance de la préparation comme facteur de réussite
- Utiliser et gérer les facteurs déstabilisants en négociation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques, d'échanges, d'analyses de pratiques et de mise en situation

INTERVENANTS

Didier BLANCHET - Cédric BARRÉ

Peggy THEISS - Secrétaires fédéraux territoriaux

Formation à la demande possible sur le lieu de votre choix.

Dates prévues à Paris :



14 et 15 mai

3 et 4 décembre

TARIFS : Coût pédagogique pris en charge par la FGA-CFDT.

Seuls les frais annexes des stagiaires restent à votre charge (Déplacement, hôtel et repas)